

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 15 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 DDEEES 81G Subvention et convention avec l'association France Energie Emploi (Fontenay sous Bois 94722).

M. Christian SAUTTER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2511-1-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 avril 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose une subvention et une convention avec l'association France Energie Emploi (Fontenay sous Bois 94722) ;

Sur le rapport présenté par M. Christian SAUTTER, au nom de la 2e commission,

Délibéré

Article 1 : M. Le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association France Energie Emploi - Fontenay sous Bois 94722 - (N° ASTRE : X00503 , N° SIMPA : 26562, N° de dossier : 2012_015173).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 12.000 euros est attribuée à l'association France Energie Emploi pour soutenir leur projet d'action expérimentale sur le forum jeunes diplômés.

Article 3 : Cette dépense sera imputée sur le chapitre 65 – nature 6574 ligne DF55007 – rubrique 913 du budget de fonctionnement du Département de Paris exercice 2012.